Secondaire II: Faute de grives...

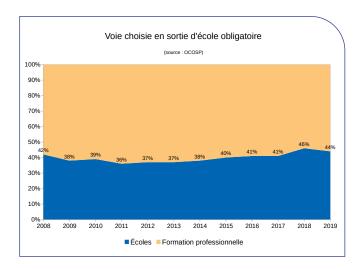
Deux mois après la rentrée, Mme Maire-Hefti faisait part des constats et données du Service des formations postobligatoires et de l'orientation (SFPO) concernant l'orientation des élèves libérables. Comme les chiffres se révèlent rétifs, la méthode Coué reste d'actualité...

Pierre Graber

n gros titres, la presse quotidienne l'a relevé comme on l'y invitait: 1'677 nouveaux contrats ont été conclus entre apprenti-es et entreprises formatrices. C'est 35% de plus qu'il y a dix ans. Magnifique? Pas si simple...

Sachant que 2'009 élèves étaient libérables cet été et que 644 d'entre eux ont effectivement entamé une formation professionnelle¹, il y a donc un bon millier de nouveaux contrats signés avec des «moins jeunes» qui se réorientent après une parenthèse diversement fructueuse. En fait, moins de 40% des nouveaux contrats concernent des jeunes libérables. À priori, hélas, rien de bien nouveau sous le soleil!

Si l'on se réfère aux dix dernières années, la tendance est surtout qu'il n'y en a pas vraiment; c'est d'une stabilité désarmante...



Dans ce contexte, les autorités cherchent à encourager les entreprises à éprouver activement les vertus de la formation duale tant encensée. Elles placent ainsi désormais leur espoir dans le dispositif de «contrat-formation²» entrant en vigueur en 2020.



Chiara et Noah, apprenti·e ASSC 1re année auprès de HNe.

L'effet du genre reste aussi bien réel. Les deux tiers des élèves qui optent pour une formation générale³ sont des filles et c'est l'inverse en apprentissage!

Et la réforme du cycle 3?

Le message se veut rassurant à propos des conséquences de l'abandon des filières à l'école secondaire. La réussite au terme de la première année de lycée reste au niveau des années passées, frôlant le 80%. La situation est cependant préoccupante pour les élèves ayant suivi trois branches dans un groupe de niveau 2; pour eux, l'accès au lycée se solde le plus souvent par un échec en fin de première (60%).

La variété des formations dans le domaine de l'apprentissage n'y permet pas une telle évaluation. Globalement, les résultats sont très satisfaisants avec un taux de réussite de 89,8% aux examens finaux débouchant sur l'octroi de 1'626 titres dans 164 professions différentes... avec un fort accent dans le domaine «industrie, technique et informatique» qui a d'ailleurs séduit 39% des nouveaux et nouvelles apprenti·es!

Educateur 10 | 2019 | 53

¹ Sans compter 220 élèves qui ont dû se rabattre sur une classe de préapprentissage

² Soutien financier versé pour chaque apprenti·e en formation à chaque fin d'année scolaire financé par un prélèvement chez tous les employeurs à hauteur de 0,58% de la masse salariale

³ Maturité gymnasiale ou Certificat de culture générale